

DÉPARTEMENT

ISÈRE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SASSENAGE**

N° D'ORDRE

25/2024

DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2024

Objet :
**Convention de
partenariat avec
l'association Age
d'Or**

Présents :

Nathalie LEVRAT Vice-Présidente du CCAS, Marie-Frédérique DI RAFFAELE Adjointe, TURKI Hajera Conseillère Municipale, Alexandre MIGLIONE (suppléant) Membre Qualifié, Cécile COIGNE, Christian FERRANTE Membres Nommés.

Absents Excusés : Michel VENDRA Président du CCAS, Nathaly TAVERNIER, Isabelle DEFAY, Mylène GOURGAND Conseillères Municipales, Laëtitia MAGINOT, Laurence PERLI Membres Qualifiés, Françoise DAVID, Membre Nommé.

Pouvoirs : Nathaly TAVERNIER a donné pouvoir à Marie-Frédérique DI RAFFAELE, Françoise David a donné pouvoir à Cécile COIGNE.

Date de convocation : 18 juillet 2024
Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 6
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 8

VU les articles L 121-1 à L 123.-9 du Code des collectivités Territoriales,

LE RAPPORTEUR EXPOSE au Conseil d'Administration

L'association l'Age d'Or a pour mission, depuis sa création en 2004, de favoriser l'accès aux nouvelles technologies pour les personnes de plus de 50 ans et de détecter les besoins spécifiques des publics isolés du numérique tout en favorisant des partenariats stratégiques pour y répondre.

Dans ce but, l'Age d'Or a répondu à un appel à projets de la Conférence des financeurs sur la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère et a obtenu un financement pour proposer des sessions de cours dans les communes extérieures à Grenoble.

CONSIDERANT QUE,

L'absence de maîtrise de l'usage du numérique peut être un frein à l'accès aux démarches administratives et au droit, le CCAS accompagne les Sassenageois à l'usage du numérique : Des permanences pour l'aide aux démarches administratives se tiennent tous les vendredis de 9h à 11h sur rendez-vous et un ordinateur est également mis à disposition des usagers qui n'ont pas d'accès internet à domicile.

Le CCAS de Sassenage propose de signer une convention avec l'Association l'Age d'Or afin d'enrichir l'offre qui favorise l'accès au numérique des plus de 50 ans et de mettre à disposition, la salle Moucherotte, tous les mercredis de 9h30 à 11h30 pour la mise en œuvre de cette prestation.
Les sessions sont prévues pour la période du 4 septembre 2024 au 30 juin 2025 (hors vacances scolaires).

LE RAPPORTEUR PROPOSE au Conseil d'Administration :

- **D'AUTORISER** la Vice-Présidente à signer la convention de partenariat avec l'association l'Age d'Or pour la mise en œuvre de la prestation « initiation aux outils informatiques pour les plus de 50 ans »,
- **D'AUTORISER** la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle Moucherotte du CCAS, tous les mercredis de 9h30 à 11h30 pour la période du 4 Septembre au 30 Juin 2025 (hors vacances scolaires).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après délibération et après vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

- **ADOpte** la délibération n°25/2024 et **AUTORISE** la Vice-Présidente à signer la convention de partenariat avec l'association l'Age d'Or. pour la mise en œuvre de la prestation « initiation aux outils informatiques pour les plus de 50 ans »,
- **AUTORISE** la mise à disposition, à titre gratuit, de la salle Moucherotte du CCAS, tous les mercredis de 9h30 à 11h30 pour la période du 4 Septembre au 30 Juin 2025 (hors vacances scolaires).

Fait et délibéré à Sassenage, les jours, mois, et ans susdits et ont signé les membres présents et représentés.

Certifié exécutoire par le Président
du C.C.A.S compte tenu de la
réception en Préfecture le :
et de la publication le :

Pour copie certifiée conforme
Sassenage, le 25 Juillet 2024

La Vice-Présidente du CCAS

Nathalie LEVRAT



Délibération n° 25/2024
du 23 juillet 2024